

Politique famille 2023-2028 de la municipalité de Rivière-Éternité

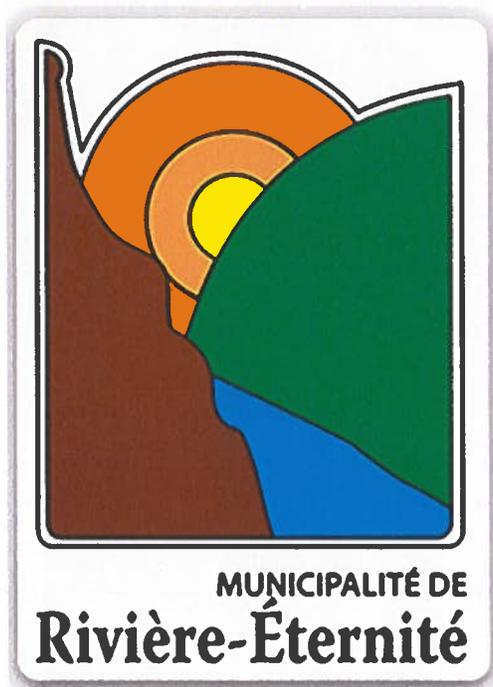


Table des matières

Introduction.....	3
Mot du maire.....	4
Mot de la conseillère.....	5
L’HISTOIRE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ.....	6
Localisation et limite territoriale	7
LES FAMILLES DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ.....	8
La population.....	8
Les familles	9
LA POLITIQUE FAMILLIALE	10
Le but de la politique.....	10
La définition de la famille	10
La vision	10
Les principes directeurs.....	11
Les objectifs généraux.....	11
Les champs d’intervention.....	12
REMERCIEMENTS	13
LE PLAN D’ACTION 2023-2028	14

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution du nombre de familles entre 2011 et 2021	9
Tableau 2 : Évolution de la taille des ménages entre 2011 et 2021	9

Introduction

Penser famille - agir Famille!

Le comité des familles de Rivière-Éternité a pris naissance autour des années 2006. À cette époque, ce comité avait pour mandat de proposer des orientations qui ont mené à la rédaction de la première Politique familiale de notre milieu, ce qui veut dire également l'engagement du conseil municipal envers ses familles.

Depuis plusieurs années, la municipalité souhaite faire de la famille un acteur primordial pour l'avenir et la supporter dans les divers rôles qu'elle assume. En 2023, c'est toujours le souhait exprimé par la municipalité et c'est ce que la Politique familiale met de l'avant.

La mise à jour de cette politique a nécessité plusieurs mois d'efforts de la part du comité des familles, de la conseillère municipale aux questions familiales, ainsi que d'autres partenaires tels que le CIUSSS, l'AGIR et la MRC du Fjord-du-Saguenay. Ces personnes, grâce à leur rigueur, leur dynamisme et leur engagement, nous permettent de réfléchir à un développement familial rassembleur et durable. La participation de la population à travers les consultations publiques a permis au comité de proposer des objectifs et des actions adaptés aux souhaits exprimés dans cette troisième édition de la Politique familiale de la municipalité de Rivière-Éternité.

Le comité des familles de Rivière-Éternité est composé de citoyennes engagées, Jasmine Lavoie, Valerie Pelletier, Sarah Morissette, Cynthia Tremblay, Mélyssa Arsenault, Vicky Dallaire, Emy Sénéchal qui appuient la conseillère Isabelle Gagnon dans sa tâche.

Mot du maire



C'est avec fierté que nous vous présentons la Politique familiale, laquelle traduit ma volonté et celle du conseil municipal de faire de Rivière-Éternité un véritable « village ami des familles ».

Dans le cadre d'un sondage d'opinion, les citoyennes et les citoyens de notre milieu ont eu le pouvoir de s'exprimer. C'est à partir de réponses obtenues que nous avons été en mesure de mettre à jour notre politique.

Cette politique se veut un guide pour orienter nos actions au cours des prochaines années de manière à mieux répondre aux besoins des familles. Nous sommes conscients que les changements démographiques comme le vieillissement de la population et la rareté des hébergements comportent des défis auxquels il faut nécessairement s'adapter.

Par cette politique, nous nous engageons à offrir une meilleure qualité de vie aux familles, tout en favorisant leur pleine participation à la vie municipale et en reconnaissant la richesse de leur contribution dans la communauté.

Le maire de la municipalité de Rivière-Éternité,


Rémi Gagné Maire

Bonne lecture !

Mot de la conseillère

Adopter une politique qui sache répondre au besoin de notre municipalité, voilà un premier défi maintenant relevé.

Réaliser le renouvellement de la Politique familiale découle d'un travail d'équipe qui constitue le résultat d'un accomplissement de plusieurs mois de réflexion.

La consultation publique s'est relevée riche d'enseignement. Cette dernière nous a permis de prendre en considération les commentaires/suggestions de la population.

En conclusion, je ne peux passer sous silence l'aide précieuse du comité des familles.

Soyez assurés que nous déploierons toute l'énergie nécessaire pour respecter les besoins des familles de notre municipalité.

Isabelle Gagnon
Conseillère municipale
Responsable de la Politique familiale



L'HISTOIRE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ

Rivière-Éternité doit son nom au cours d'eau parcourant son territoire, nom qui éveille dans l'imagination le sentiment d'une grandeur exceptionnelle.

Dès 1744, l'on retrouvait déjà le nom Éternité, nom qui était donné à la rivière finissant son chemin dans la baie du même nom. En 1840, le nom Baie Éternité parut pour une première fois sur les cartes et ce n'est qu'en 1803 qu'on donna le nom de Hébert au territoire (canton), toponyme qui rappelle le nom du célèbre explorateur et colonisateur, le prêtre « Nicolas-Tolentin Hébert », venant du Comté de Kamouraska, qui avait localisé au Lac-Saint-Jean de nombreux colons. Dans la même année, le canton fut cadastré et borné comme suit : Nord-Est par la rivière Saguenay, Nord-Ouest par le canton Otis, Sud-Ouest par les cantons Brébreuf et Périgny et Sud-Est par le canton Saint-Jean.

Ce canton se fit attirant par ses forêts et ses grands espaces non occupés. Par la location de lots, plusieurs colons vinrent s'établir sur ces terres vierges dont le territoire était à ce moment connu sous le nom de canton Hébert. Ces derniers, arrivant de L'Anse-Saint-Jean, ont commencé à s'y établir dès l'année 1932.

Aujourd'hui, Rivière-Éternité couvre un territoire de plus de 496 kilomètres carrés et compte près de 484 habitants. On peut de plus en conclure qu'elle est probablement la plus jeune municipalité de sa région.

Comme les localités voisines, Rivière-Éternité, dotée d'un potentiel évident, en est à un moment tournant de son histoire, s'ouvrant à une nouvelle vocation, celle du tourisme. La mise en valeur du parc national du Fjord-du-Saguenay et de sa zone périphérique fait que la conjoncture y est aujourd'hui favorable.

On y retrouve notamment des sites naturels et des attraits dont : la Statue de Notre-Dame du Saguenay, monument historique érigé en 1881; les caps «Trinité et Éternité », les caps « Liberté, Fraternité et Égalité », désignation commémorative de trois caps à l'occasion de la célébration du Bicentenaire de la Révolution française, inspirée de la devise même de la République française, un territoire occupé en majeure partie par la forêt et des montagnes, la vallée de la rivière Éternité, la rivière Éternité, principale voie d'accès au parc national du Fjord-du-Saguenay, Centre d'hébergement touristique de la SEPAQ et plus de 350 lacs.

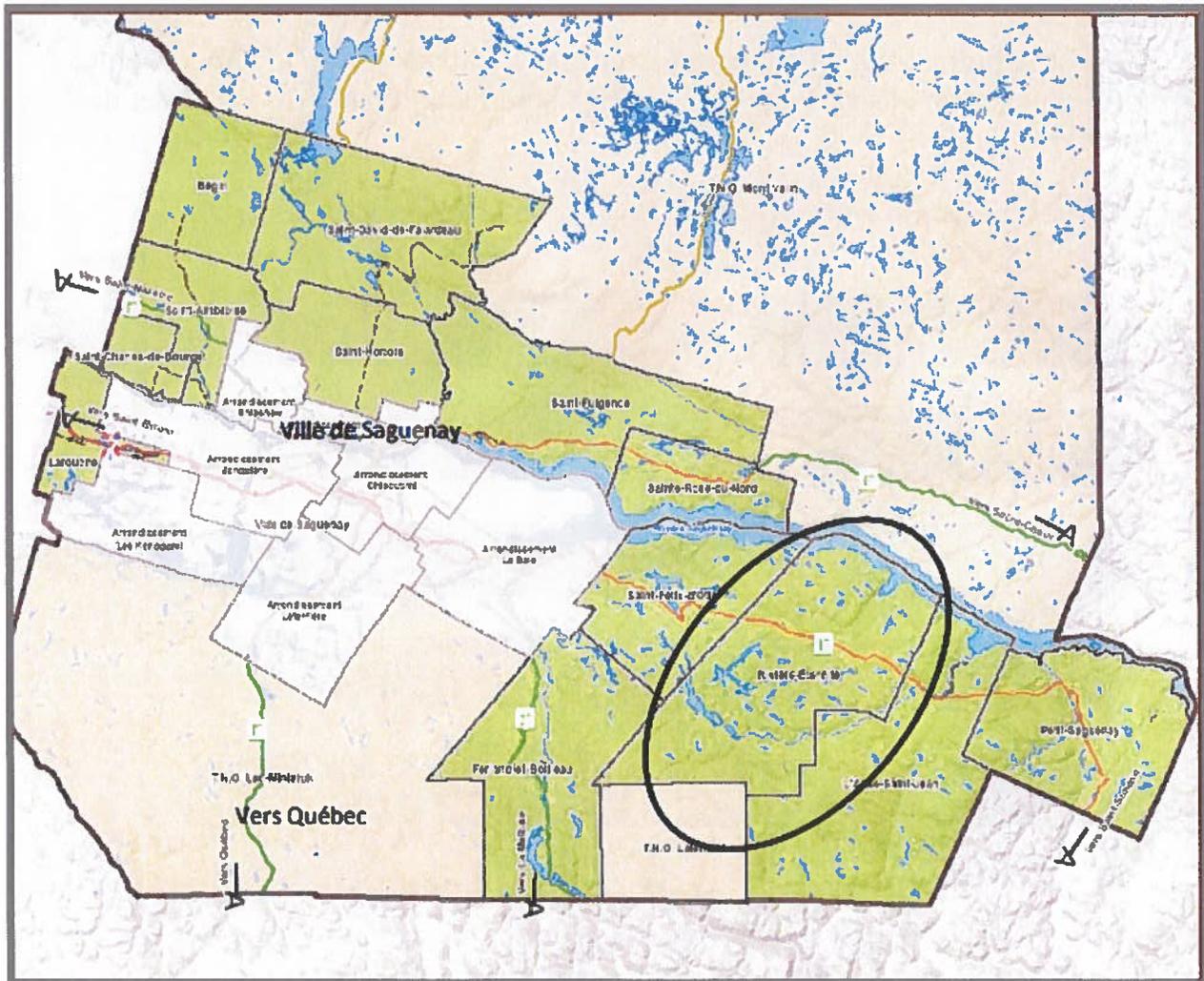
Politique famille de la municipalité de Rivière-Éternité

Le travail acharné de nos pionniers mérite de passer à la postérité. Ils y ont déployé tant d'ardeur et d'efforts et y ont surmonté tant d'obstacles qu'ils seraient fiers d'en voir les résultats aujourd'hui.

Localisation et limite territoriale

La municipalité de Rivière-Éternité est localisée dans le secteur du Bas-Saguenay Sud, à 44 km à l'est de La Baie, au Nord-Est par la rivière Saguenay, au Nord-Ouest par le canton Otis, Sud-Ouest par les cantons Brébeuf et Périgny et Sud-Est par le canton Saint-Jean, traversée par la route 170 qui relie Saguenay et la région de Charlevoix. Le territoire de la municipalité couvre 496 kilomètres carrés.

Carte de localisation



LES FAMILLES DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ

La population

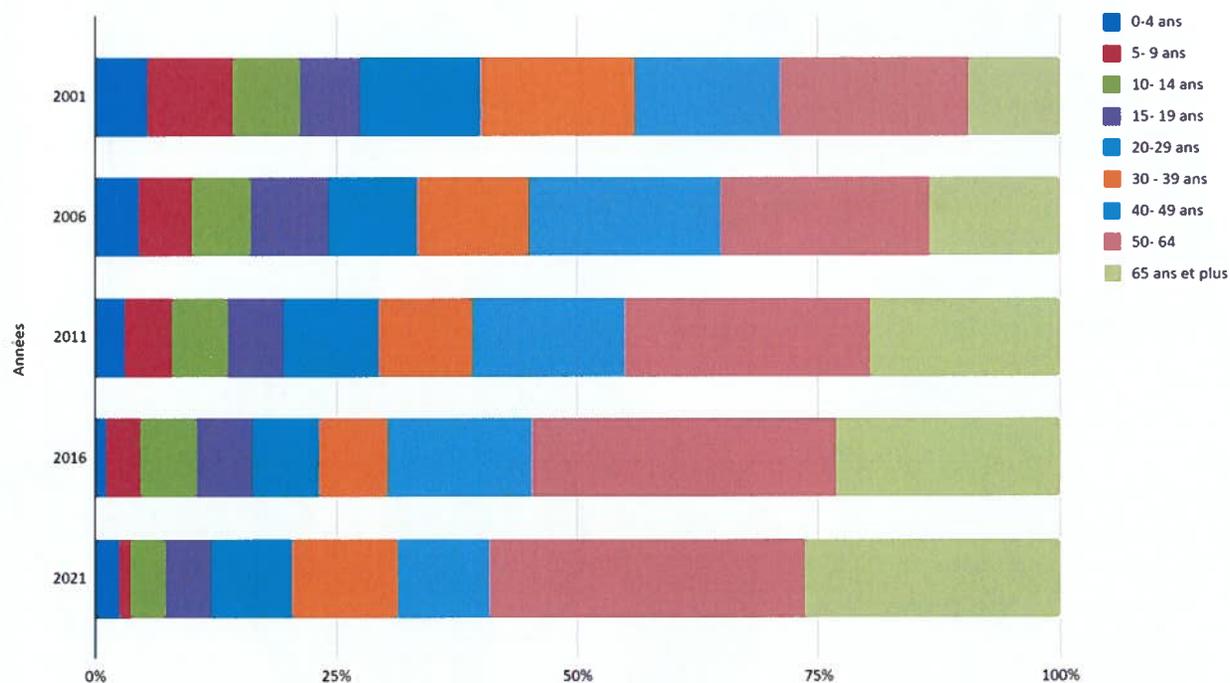
En 2021, la population de Rivière-Éternité était de 414 habitants. La répartition selon les sexes est la suivante : 225 hommes et 190 femmes.

L'âge médian de la population de Rivière-Éternité est passé de 47.7 ans en 2011 à 54.4 ans en 2021 tandis que le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus, qui était de 87.2 % en 2011, est passé à 91,6 % en 2021.

Nous pouvons constater que le poids démographique des plus de 50 ans a augmenté de façon marquée depuis les 20 dernières années.

2021 est la première année à enregistrer une stabilisation de la démographie, une augmentation des 0-4 ans ainsi qu'une augmentation des 20-29 ans et des 30-39 ans.

Répartition de la population par classe d'âge sur 20 ans



Les familles

Entre 2011 et 2021, le nombre total de familles à Rivière-Éternité est passé de 150 à 135. De ces familles, 40 sont formées d'un couple marié ou en union libre avec un enfant et plus. 20 autres familles sont monoparentales et 80 familles sont sans enfants.

Tableau 1 : Évolution du nombre de familles entre 2011 et 2021

	2011	2016	2021
Nombre de familles total	150	140	115
Nombre de familles mariées	105	90	75
Nombre de familles en unions libres	40	40	40
Famille sans enfant	65	80	60
Famille avec enfant	65	45	40
Famille monoparentale	20	15	15

La composition des ménages a également évolué depuis 2011, le nombre de ménages composés d'une personne seule ou de deux personnes a augmenté, tandis que les ménages de 3 personnes ou plus ont diminué.

Tableau 2 : Évolution de la taille des ménages entre 2011 et 2021

	2011	2016	2021
Taille des ménages			
1 personne	35	40	65
2 personnes	80	85	85
3 personnes	30	25	20
4 personnes	35	25	20
5 personnes	10	5	10
Taille moyenne des ménages	2.5	2.3	2.1

LA POLITIQUE FAMILIALE

Le but de la politique

La Politique familiale offre un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures visant l'amélioration de la qualité de vie des familles éternitoises. Elle encadre les interventions et les décisions prises par l'administration municipale. En bref, la politique cherche à connaître les besoins des familles. Elle établit des principes directeurs afin d'assurer un milieu de vie de qualité. Elle vise également à perdurer le sentiment d'appartenance qu'éprouvent les familles pour leur communauté.

La définition de la famille

La famille est la cellule de base de la communauté. Elle est constituée de deux ou plusieurs personnes vivant sous le même toit pendant une certaine continuité et unis par des liens multiples et variés pour se soutenir affectueusement, moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie à travers les générations.

La vision

Rivière-Éternité est reconnue comme une communauté accueillante offrant un environnement sécuritaire pour élever des enfants. La proximité avec la nature offre un cadre de vie exceptionnel et contribue au bien-être des familles.



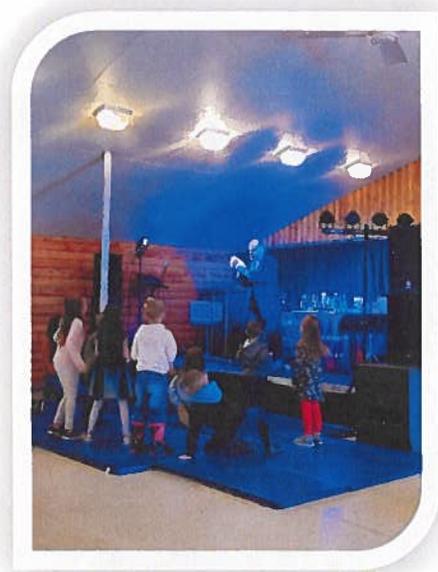
Les principes directeurs

Rivière-Éternité reconnaît en adoptant sa politique familiale

- L'importance de véhiculer les valeurs fondamentales suivantes : la fraternité, la tolérance, le respect de la personne, la non-violence, l'esprit communautaire, l'entraide, la solidarité et les saines habitudes de vie.
- La communication comme moyen privilégié de faire participer les familles à la vie municipale en favorisant l'accueil des nouvelles familles, la diffusion et l'échange d'information et la promotion des services destinés aux familles.

Les objectifs généraux

Rivière-Éternité vise à :



- Penser à la « famille » dans toutes les prises de décisions ;
 - Considérer la famille comme partenaire à part entière, premier moteur de son développement et de sa qualité de vie ;
 - Valoriser le rôle des parents et soutenir la contribution sociale des familles en tentant de répondre à leurs besoins ;
 - Créer à Rivière-Éternité un milieu de vie favorisant le développement de la famille et la fierté familiale ;
-
- Appuyer les parents et les familles par la promotion d'activités familiales ;
 - Respecter l'identité, la diversité, l'autonomie des familles sans égard à leur différence ;

- Fournir aux familles un environnement sûr et un cadre de vie favorable au développement de l'habitation ;
- Favoriser l'organisation d'activités socioculturelles, sportives et de loisirs, afin d'offrir une qualité de vie aux familles ;
- Favoriser la concertation entre les organismes du milieu agissant auprès des familles, pour offrir une gamme de services plus variés ;
- Consolider les acquis, l'accessibilité aux services, l'adaptation des lieux et poursuivre le développement des services adéquats aux familles.

Les champs d'intervention

- Sports, loisirs et vie communautaire ;
- Aménagements et infrastructures ;
- Déplacements actifs et sécurité ;
- Attraction et rétention des familles ;
- Communication.



REMERCIEMENTS

L'élaboration de cette politique familiale a amené la municipalité de Rivière-Éternité à constater les nouvelles réalités et les besoins de ses familles. Elle en a compris l'importance et a décidé de situer la famille au centre de ses préoccupations. L'engagement collectif envers les familles doit se refléter dans le rayonnement de cette politique familiale. Celle-ci doit garantir le respect des choix de vie, reconnaître la diversité des modèles familiaux, soutenir les adultes qui assument un rôle d'éducation auprès des enfants.

Les mesures et interventions publiques destinées aux familles doivent s'inscrire dans le long terme. La durée et la stabilité de mesures de soutien sont des éléments centraux de la planification du projet familial.

Pour que la politique familiale demeure un instrument dynamique, il faut que l'ensemble des intervenants du milieu et les familles s'impliquent pour espérer bâtir un milieu de vie propice à l'épanouissement de tous.

LE PLAN D'ACTION 2023-2028

1- Axe d'intervention : Sports, Loisirs et vie communautaire.

Objectifs de la politique	Actions proposées
1.1 <i>Favoriser l'organisation d'activités socioculturelles, sportives et de loisirs, afin d'offrir une qualité de vie aux familles</i>	<i>Supporter les actions du comité des familles.</i> <i>Offrir de nouvelles activités destinées aux familles dans la municipalité.</i> <i>Poursuivre l'amélioration de l'offre de la bibliothèque entamée dans les dernières années.</i>
1.2 <i>Appuyer les parents et les familles par la création et la promotion d'activités familiales</i>	<i>Organiser annuellement une fête des voisins.</i> <i>Supporter les actions de l'AGIR.</i>

2- Axe d'intervention : Aménagement et infrastructures municipales

Objectifs de la politique	Actions proposées
2.1 <i>Penser à la « famille » dans toutes les prises de décisions</i>	<i>Considérer l'environnement et les familles dans les décisions futures du conseil municipal.</i> <i>Améliorer les infrastructures communautaires en tenant compte des besoins actuels et futurs des familles.</i>
2.2 <i>Créer à Rivière-Éternité un milieu de vie favorisant le développement de la famille et la fierté familiale</i>	<i>Améliorer l'aménagement du cœur du village.</i> <i>Améliorer l'accès aux infrastructures de loisir.</i> <i>Améliorer l'accès de la plage municipale.</i>

3- Axe d'intervention : Déplacements actifs et sécurité

Objectifs de la politique	Actions proposées
<p>3.1 Fournir aux familles un environnement sûr et un cadre de vie favorable aux saines habitudes de vie</p>	<p><i>Identifier les enjeux de sécurité vécus dans les déplacements actifs par les familles.</i></p> <p><i>Évaluer les solutions possibles pour améliorer le sentiment de sécurité lors des déplacements actifs.</i></p> <p><i>Mise en place de mesure d'atténuation de la vitesse aux endroits problématiques.</i></p> <p><i>Faire de la sensibilisation à la population sur la sécurité routière.</i></p>

4- Axe d'intervention : Attraction et rétention des familles

Objectifs de la politique	Actions proposées
<p>4.1 Consolider les acquis, l'accessibilité aux services, l'adaptation des lieux et poursuivre le développement des services adéquats aux familles</p>	<p><i>Travailler une stratégie d'attraction et de rétention des nouveaux arrivants.</i></p> <p><i>Supporter l'amélioration de l'offre en service de garde.</i></p> <p><i>Poursuivre l'amélioration de l'offre de service pour les familles.</i></p> <p><i>Créer un comité d'accueil des nouveaux arrivants et pour les nouveau-nés.</i></p> <p><i>Travailler sur l'accès à l'habitation.</i></p> <p><i>Valoriser l'école et ses atouts.</i></p>

5- Axe d'intervention : Communication

Objectifs de la politique	Actions proposées
<p><i>5.1 Poursuivre les bonnes pratiques en matière de communication.</i></p>	<p><i>Maintenir l'Éternitois</i></p> <p><i>Faciliter la transmission d'informations et de connaissances sur les sujets touchant la famille</i></p> <p><i>Consulter les familles, lorsque nécessaire</i></p> <p><i>Faciliter l'accès aux informations concernant les services destinés aux familles.</i></p>